

## RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS 1

**Sous-thème : L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu**

**Rapporteur :** M. Sheldon Shaeffer, directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique, et du Bureau de l'UNESCO à Bangkok

**Assistante :** Mme Leana Duncombe, BIE

### **Équipe chargée du rapport sur les ateliers 1 :**

Mme Gordana Miljevic, administratrice principale de programme, Programme d'appui à l'éducation, Open Society Institute ;

M. Manuel Bello, doyen de la Faculté d'éducation, Université péruvienne Cayetano Heredia et point focal de la Communauté de pratique (COP) pour la région andine, Pérou ;

Mme Silvina Gvirtz, directrice de la maîtrise en éducation de l'École d'éducation de l'Université de San Andres, Buenos Aires, et point focal pour le Cône Sud de la région de l'Amérique latine, Argentine ;

M. Iouri Zagoumenov, directeur de l'Institut d'éducation comparée du Ministère de l'éducation et coordonnateur des points focaux de la COP pour la région de la CEI, Bélarus ;

Mme Helen Abadzi, responsable principale de l'évaluation, Groupe d'évaluation indépendant, Banque mondiale, Washington, États-Unis d'Amérique ;

M. Paul Mushi, directeur de l'Institut tanzanien d'éducation (TIE), République-Unie de Tanzanie ;

M. Kenneth Eklindh, spécialiste principal des programmes, Section pour l'inclusion et le renforcement de la qualité, Division de la promotion de l'éducation de base, UNESCO ;

M. Hegazi Idris, spécialiste des programmes, Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes, Beyrouth, Liban.

### Objectif des ateliers

Élargir la compréhension de la théorie et de la pratique de l'éducation pour l'inclusion.

### Expressions fréquemment entendues

- Équité
- Droit à l'éducation
- Démocratisation et participation
- Lever les obstacles
- Individualisation/personnalisation
- Transformation et réforme
- Globalité, diversité et souplesse
- L'inclusion sociale rend possible l'inclusion dans l'éducation ; l'inclusion dans l'éducation rend possible l'inclusion sociale
- L'éducation pour l'inclusion est à la fois un moyen et une fin
- La qualité exige l'inclusion ; l'inclusion exige la qualité

## Définitions

« ... un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies... » (Principes directeurs de l'UNESCO)

« L'éducation pour l'inclusion est un processus global qui consiste à répondre à la diversité des besoins de tous les apprenants en créant les conditions d'un apprentissage réussi et de l'inclusion sociale, et en éliminant toute forme de ségrégation des enfants. » (Atelier B)

« L'inclusion sociale place l'éducation pour l'inclusion dans son contexte, elle la soutient et la légitime ; en même temps, on considère que l'éducation pour l'inclusion jette les bases de l'inclusion sociale. »

« L'éducation pour l'inclusion est le contraire de l'exclusion, mais aussi de la ségrégation et de la sélection sociale ; c'est une condition de l'harmonie sociale et de la cohésion. » (Atelier A)

## Intégration ou inclusion : qui s'adapte à qui ?

L'intégration d'apprenants « différents » dans l'enseignement ordinaire signifie que c'est l'enfant qui s'adapte à l'école et elle peut souvent aboutir à l'assimilation, l'uniformité et la perte de la « différence ».

L'inclusion signifie que c'est l'école qui s'adapte à l'enfant, célèbre la diversité et répond aux besoins des apprenants « différents ».

## L'importance des informations

Les gouvernements aussi bien que les écoles manquent de renseignements leur permettant de savoir **qui** n'est pas scolarisé (le taux net de **non**-scolarisation), **où** vivent ces apprenants et **pourquoi** ils ne vont pas à l'école :

- les apprenants qui ont vraiment besoin d'une éducation « spéciale » ;
- les apprenants non scolarisés et qui ne seront jamais inscrits à l'école (3 millions). mais qui auraient pu l'être si le système scolaire avait été plus accueillant et plus souple ;
- les apprenants qui fréquentent l'école mais n'y apprennent pas et qui risquent d'abandonner leurs études (18 millions en 2006).

Les systèmes éducatifs et les établissements scolaires individuels doivent mettre au point des mécanismes pour trouver les enfants non scolarisés, les amener à l'école et les y maintenir.

## Diversité et différence

Ces enfants doivent être :

- « tolérés » pour commencer, mais ensuite :
- respectés

- appréciés
- bien accueillis
- valorisés
- jugés comme une chance plutôt que comme un problème
- considérés comme faisant partie de la culture de l'école

Les systèmes et les écoles doivent savoir comment répondre aux besoins des apprenants « différents » et comment les satisfaire.

### Les responsabilités du gouvernement

Les gouvernements ont l'obligation de réaliser le droit à l'éducation et à cet effet, ils doivent :

- respecter les conventions pertinentes, par exemple la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ;
- se doter d'une constitution, de lois et de réglementations nationales ;
- assurer une éducation disponible, accessible, acceptable et adaptable pour tous ;
- mobiliser des ressources suffisantes et les répartir équitablement pour trouver et éduquer le dernier pourcentage d'apprenants exclus, ce qui est l'objectif le plus onéreux ;
- appliquer des approches multisectorielles associant plusieurs ministères (mais avec un seul ministère responsable, une seule école) ;
- mener une vaste consultation avec toutes les parties prenantes ;
- adopter de nouvelles attitudes et priorités, assorties des politiques correspondantes

### La réponse requise

- Les facteurs causant l'exclusion sont complexes.
- Les apprenants exclus sont très différents, et beaucoup présentent des désavantages multiples.
- La réponse requise est elle aussi complexe, et elle dépend du contexte, aussi bien au sommet du système qu'à la base : elle passe par :
  - une forte volonté politique ;
  - un programme, une stratégie et une approche d'ensemble par le biais du Secteur de l'éducation et au-delà ;
  - une formation adaptée des enseignants, incluant les attitudes et les valeurs ;
  - des approches pédagogiques souples et non traditionnelles ;
  - l'adaptation et la contextualisation locale des curricula et du contenu ;
  - des structures de gestion (par exemple professeurs principaux, superviseurs) qui soutiennent l'éducation pour l'inclusion et la participation active de la famille, de la communauté et des exclus eux-mêmes ;
  - des infrastructures et des matériels adaptés pour parvenir à l'inclusion ;
  - un système approprié d'évaluation des apprenants/de l'apprentissage, au niveau national et des établissements ;
  - des activités de sensibilisation à tous les niveaux ;
  - davantage de travail sur l'efficacité, la faisabilité... et le coût !

## Il est possible de faire quelque chose pour...

Les populations rurales (qui représentent les quatre cinquièmes des exclus) et d'autres groupes exclus (nomades, pêcheurs, migrants) :

- créer des écoles mobiles/des internats ;
- organiser des emplois du temps souples ;
- fournir des mesures d'incitation pour le déploiement des enseignants.

Les filles (60% des exclus) :

- former davantage d'enseignantes qui serviront de modèles ;
- débarrasser les manuels scolaires des préjugés liés au genre ;
- doter les écoles d'installations sanitaires sûres et séparées.

Les apprenants handicapés (un tiers des enfants non scolarisés) :

- procéder au diagnostic précoce des handicaps ;
- nommer des auxiliaires avec des compétences spéciales auprès des enseignants ;
- adapter les bâtiments et le matériel scolaire.

## La langue : un point important

Beaucoup d'enfants ne fréquentent pas l'école ou l'abandonnent parce que leur langue n'est pas celle de l'enseignement officiel. Le manque d'appui accordé aux langues des minorités-ethnies-peuples autochtones/migrants menace leur survie.

- L'alphabétisation initiale dans la langue maternelle peut accroître l'inscription à l'école et améliorer les résultats des enfants, et elle sert de passerelle vers la maîtrise de langues nationales et internationales.
- Elle peut aussi aider à protéger, développer et revitaliser ces langues.
- Il faut néanmoins s'attacher à respecter les différences et les particularités culturelles ; les connaissances traditionnelles et les méthodes d'enseignement doivent être évaluées ; et l'inclusion de ces minorités ne devrait pas servir de prétexte à l'assimilation.

## Deux questions négligées

### 1) Protection et éducation de la petite enfance (PEPE)

- Importance des programmes inclusifs de PEPE afin de promouvoir l'inclusion → ce qui conduit à une hausse de la scolarisation, à un recul des taux d'abandon et à de meilleurs résultats.
- Des interventions précoces liées à la santé, la nutrition et la stimulation cognitive → pour préparer l'enfant à l'école, et l'école à l'enfant.

### 2) L'utilisation des TIC pour promouvoir l'inclusion

- Accès élargi (par exemple dans les zones isolées).
- Meilleur apprentissage (par exemple en cas de handicap).